

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 2 novembre 2020 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

A – Ordonnances relatives aux événements prévus dans le « Tableau des événements sur le domaine public 2020 (partie 4) » :

4. Ordonnance ORD2720-070 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).

B – Ordonnance relative aux manœuvres obligatoires ou interdites :

1. Ordonnance ORD2720-071 Imposant un arrêt obligatoire sur l'avenue Souigny à l'intersection de la rue Joffre, en direction ouest (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3(3));

2. Ordonnance ORD2720-072 permettant le retrait d'une zone de stationnement interdit, de 7 h 30 à 9 h et de 14 h 30 à 16 h 30 les jours d'école, excepté les autobus scolaires, en face des bâtiments situés du 5675 au 5755, avenue de Carignan.

FAIT À MONTRÉAL, CE 5^E JOUR DE NOVEMBRE 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva